

## S'associer en agriculture : s'y préparer pour bien réussir

**L**e renouvellement des générations est vital dans nos campagnes. Les Adear<sup>(1)</sup> le savent bien, ces associations de paysans qui se sont donné pour mission d'accompagner les candidats à l'installation dans leur projet. Au-delà de l'accompagnement à la création ou à la reprise de fermes, les Adear se penchent actuellement sur la question de l'installation en association. Pour au moins deux raisons :

- de plus en plus de paysans en place cherchent à s'associer et n'y parviennent pas, comment peut-on les aider ?
  - nombreux sont les candidats à l'installation qui sont confrontés à une difficile recherche de foncier, comment les mettre en lien avec des paysans souhaitant accueillir un nouvel actif sur leur ferme ?
- Ceux qui veulent tenter l'aventure y voient plusieurs avantages : ils sont débordés et veulent partager la charge de travail ; ils désirent rompre leur isolement en travaillant à plusieurs ; ils veulent permettre l'installation d'un nouvel agriculteur, leur structure pouvant accueillir un nouvel atelier ; ils peuvent anticiper judicieusement la transmission de leur ferme...

Mais trouver un associé n'est pas toujours chose aisée. Attirer le candidat, lui donner envie de rester dans des conditions où chacun y trouve son compte, ce n'est pas si simple ! Côté candidat à l'installation, l'envie est souvent forte de créer son propre projet de A à Z. C'est le rôle des Adear de les sensibiliser à l'intérêt de s'associer. Côté paysan en place, que ce soit lors de la recherche du candidat ou lors de la phase d'essai, plusieurs écueils sont à éviter et pour cela, rien ne vaut d'être formé et accompagné.

L'association en agriculture est une formule qui n'est donc pas sans difficulté mais qui vaut le coup d'être envisagée. Permettre à plus de porteurs de projet de s'installer et à des paysans en



place de partager leur outil de production, leur charge de travail, leur expérience et leur vie quotidienne, voilà le défi à relever !

**Pierre Couderc,**

éleveur vaches allaitantes dans le Cantal  
et trésorier de la Cant'Adear<sup>(2)</sup>

(1) Association de développement pour l'emploi agricole et rural.

(2) Adear du Cantal.

## Enjeux

# « Savoir communiquer »

« Être très vigilant sur les relations humaines, c'est un des gages de réussite des associations en agriculture », insiste Chantal Tresserra, conseillère et formatrice à l'Association tarnaise pour le développement de l'agriculture de groupe<sup>(1)</sup>. Entretien.

### Percevez-vous une évolution dans les projets d'association en agriculture ?

L'association a de plus en plus la côte, il y a notamment une forte demande de la part de jeunes candidats à l'installation. Ceci s'explique par un accès au foncier très difficile et des capitaux à engager de plus en plus lourds. Une autre raison est le souhait – qui devient une exigence aujourd'hui – de mieux équilibrer sa vie professionnelle et privée. En particulier dans l'élevage laitier, l'association est perçue comme une solution pour réduire les charges de travail, améliorer les conditions de vie, sortir de l'isolement. Le désir de partager les responsabilités – dans un environnement de plus en plus complexe – est aussi souvent évoqué.

Ce qui me frappe le plus, c'est l'attention portée depuis cinq-six ans sur les relations humaines. Beaucoup de dissolutions ou de sorties de Gaec sont liées à une mauvaise gestion du relationnel. Ce qui est nouveau, c'est qu'on l'exprime et qu'on n'invoque pas de faux prétexte comme par exemple un manque de viabilité économique du projet.

### Les relations humaines sont, pour vous, un des principaux obstacles à l'association ?

Il y a de moins en moins de différences entre une société agricole et une entreprise d'un autre secteur d'activité. Et quel que soit le groupe, la façon d'organiser le travail et de mener les relations humaines est déterminante. Pour cela, il faut savoir communiquer. Autrement dit s'exprimer, expliquer, écouter, reformuler, questionner, savoir faire les distinctions entre désaccord et conflit...

À noter que la nécessité de communiquer est souvent perçue de façon différente entre un Gaec familial et un Gaec entre tiers. Dans le premier, les associés sont persuadés de bien se connaître et ressentent moins le besoin de parler. Cela paraît

incongru de mettre par écrit des principes pour « mieux communiquer et s'organiser ». Nous pouvons alors observer de nombreux « non dits » et des conflits intergénérationnels, souvent exacerbés par le manque de communication. Par contre, lorsque les membres du Gaec n'ont pas de liens familiaux, ils sont plus vigilants à établir des règles de fonctionnement.

En cas de conflits, il est plus facile pour un Gaec entre tiers de faire appel à la médiation extérieure. Dans les Gaec familiaux, nous devons dénouer les écheveaux fortement imbriqués entre le familial et le professionnel. Mais nous remarquons que les agriculteurs osent de plus en plus faire appel à ce type d'intervention. Souvent, ils sollicitent l'Atag par l'intermédiaire des conseillers, des juristes ou comptables des centres de gestion.

### Comment s'y prendre pour installer un bon climat relationnel ?

La constitution du règlement intérieur est un bon outil. Rappelons qu'il est obligatoire dans toute création de société. Il faut simplement dépasser le caractère purement administratif pour en faire un instrument évolutif qui sert de base à une discussion sur le fonctionnement de l'association. C'est une bonne façon de prévenir les conflits. Communiquer n'a rien d'évident mais cela s'apprend. Il y a des formations efficaces, concrètes. Il faut aussi dédramatiser les conflits. Ils peuvent permettre d'avancer et de dépasser des situations de blocage. Travailler en groupe, c'est sans doute plus compliqué mais aussi très stimulant. Et nous regrettons que les organisations professionnelles n'encouragent pas davantage l'installation par l'agriculture de groupe et

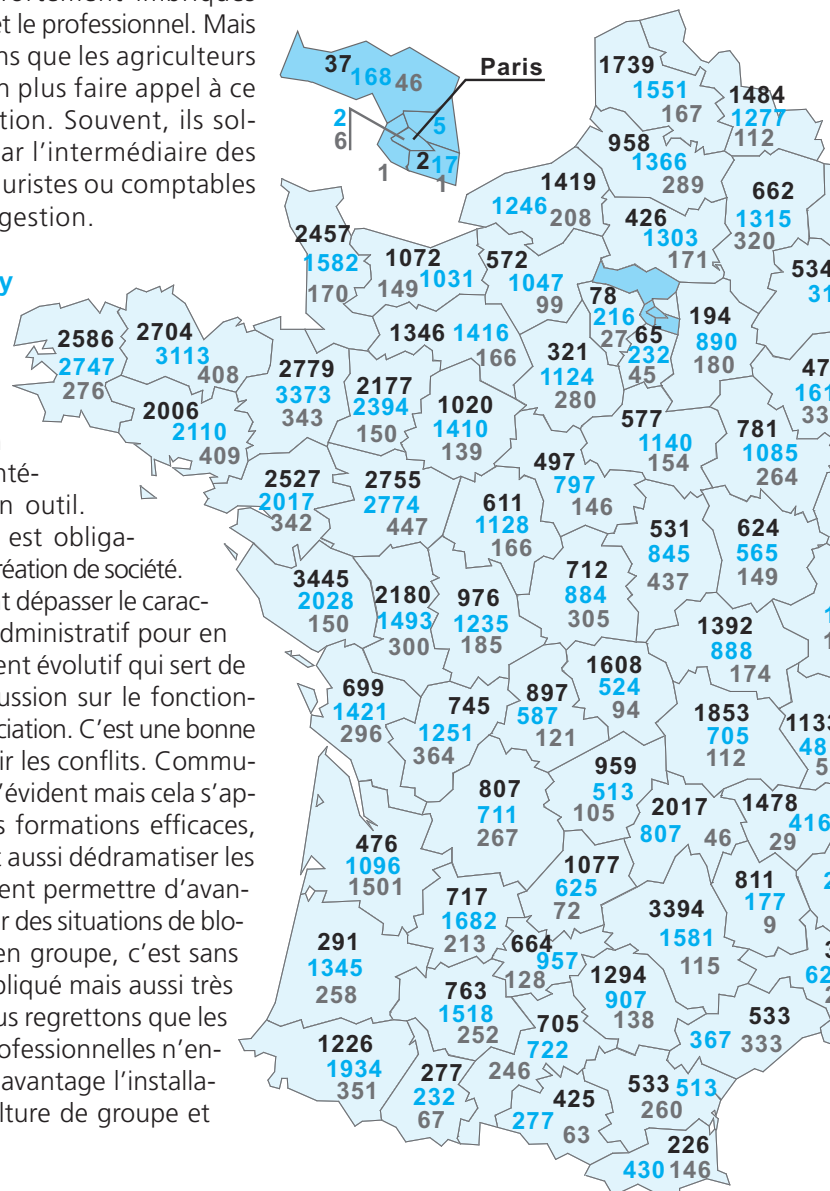
ne soutiennent pas plus les structures qui œuvrent dans ce domaine.

Propos recueillis par **Cécile Koehler**

(1) Atag : association indépendante, gérée par des agriculteurs, qui assure des formations, apporte des conseils personnalisés, réalise des médiations...

Maison des Agriculteurs, La Milliasolle  
81003 Albi  
05 63 48 83 75 – atag81@cer81.cernet.fr

### Plus de 246 000 associés en agriculture

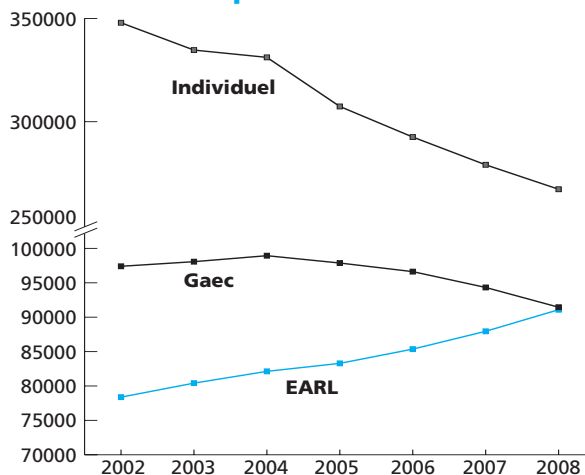


# Pas de projet sans questionnement

Dix ans après leur installation près de Privas (Ardèche), Véronique et Gilles Léon décident de s'associer avec une ancienne stagiaire, sans augmenter le troupeau de chèvres<sup>(1)</sup>. Pour monter le Gaec, qui est né le 1<sup>er</sup> octobre 2008, que de questions, des plus concrètes au plus personnelles !



## Montée en puissance des EARL



C'est pendant son stage six mois que Nathalie nous a donné envie de nous associer avec elle. On a démarré par un « stage reprise » d'un an rémunéré par le conseil régional. Nos motivations se résumaient à deux choses : s'accorder du temps en dehors de la ferme,

(entre autre pour militer), et nous redonner du souffle grâce à l'arrivée d'une personne extérieure. Et pour elle : hors de question de s'installer seule.

Pendant toute la période de montage du projet, nous nous sommes posé des questions qui ont été fondatrices, et chacune a donné lieu à débat. En voici quelques-unes, sans les réponses, car le plus important est de réfléchir, et les choix pour lesquels nous

avons opté restent les nôtres :

- Fallait-il créer un Gaec ou une autre structure ?
- Quel statut allions-nous choisir ? Trois associés, ou deux associés et moi comme conjointe collaboratrice ?
- Qu'allait-t-on gagner sur le plan humain ? Quelle part de liberté allait-t-on perdre ?
- De quel niveau de rémunération avions-nous besoin ?
- L'engagement syndical est-t-il plutôt considéré comme un loisir ou partagé par tous les trois (défense de notre métier), et dans ce cas, à quelle part de rémunération je pourrais prétendre, et à qui reviendraient mes indemnités syndicales ?
- Quelles seraient les parts sociales de chacun dans le Gaec, l'enjeu étant aussi l'investissement moral dans la ferme ?
- En se projetant dans l'avenir, quelle ferme voulions-nous ?
- Quelle place étions-nous prêts à laisser à Nathalie, nous qui étions installés depuis plus de dix ans ?
- Le temps de travail, les compétences et l'expérience de chacun devaient-ils être pris en compte dans l'attribution des rémunérations ?

- Les baux, les bâtiments et les terres devaient-ils rester en nom propre ou plutôt passer au nom du Gaec ?
- Comment allions-nous répartir le travail et les responsabilités liées aux différents ateliers ?

Chaque question mérite qu'on s'y attarde. Ensuite dans le fonctionnement, les ajustements sont nécessaires au jour le jour. La communication est le secret d'une association réussie. Une accumulation de non-dits pourrait mener à l'explosion. L'alchimie est fragile : être complémentaires sans nous opposer, s'apprécier sans être trop proches, et garder le plaisir de travailler ensemble, c'est une attention de chaque instant.

En tous cas, l'aventure est passionnante, et avec deux ans de recul, je sais que pour rien au monde je ne retournerais en arrière.

**Véronique Léon**, paysanne en Ardèche, membre du comité national de la Confédération paysanne

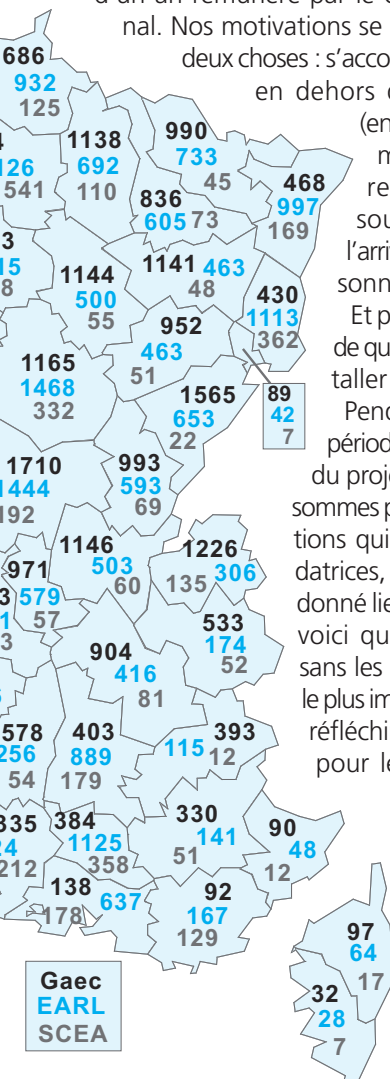
(1) Le Gaec « Biquette de la Jaubernie » dont l'activité principale est la fabrication de fromages, comporte aujourd'hui un petit atelier volailles, tous les chevreaux sont désormais vendus en direct ou transformés, le nombre de ruches devrait passer de 20 à 50 et la châtaigneraie de 2 à 4 hectares.

Pour tous renseignements sur les avantages et inconvénients des différents statuts : Jacques Bonati, juriste de la Confédération paysanne [jbonati@confederationpaysanne.fr](mailto:jbonati@confederationpaysanne.fr)

En 2008, sur 513 615 chefs d'exploitation, on dénombre :

- 267 270 chefs d'exploitation en individuel,
- 91 453 en Gaec (groupement agricole d'exploitation en commun),
- 91 084 en Earl (exploitation agricole à responsabilité limitée),
- 36 718 autres sociétés,
- 27 090 pluralité d'exploitation.

(source : Caisse centrale de mutualité agricole)



## Témoignages

### Un obstacle : le partage du pouvoir de décision

**Après deux essais d'associations où il n'a pu exercer son pouvoir de décision, Grégory Martin a préféré être son propre patron sur une exploitation maraîchère dans le Cantal.**

Ce sont ses maîtres de stage, dans le cadre de sa formation agricole BPREA, qui ont proposé à Grégory de s'associer avec eux. Ils souhaitaient ajouter un atelier maraîchage à leur exploitation déjà très diversifiée (chèvres, brebis, volailles, Accueil paysan). Ayant peu d'expérience et n'étant pas issu du milieu agricole, Grégory

trouvait intéressant de s'intégrer à une structure qui tournait déjà, plutôt que de tout démarrer de zéro. L'emménagement sur place avec sa compagne avait commencé, lorsqu'il se penche sur « les papiers » et accède au compte en banque. Il tombe de haut : la situation financière n'est pas fameuse. Grégory se rend compte que son arrivée dans le Gaec est surtout perçue comme de la main d'œuvre supplémentaire et un apport financier non négligeable : la DJA devait être injectée en totalité dans la société et des investissements étaient prévus pour les ateliers pré-existants.

« En échange de quoi, ils me laissent un bout de terrain pour cultiver quatre légumes dans mon coin, sans avoir mon mot à dire sur le reste de l'exploitation ! », raconte Grégory. « Ils avaient leurs idées, leur avenir tout tracé, j'avais un pouvoir de décision quasi-nul. En fait, ils cherchaient juste un peu d'argent et de main d'œuvre, pas un associé. »

Toujours motivé, il tente sa chance une deuxième fois dans une exploitation maraîchère diversifiée où il travaille un mois comme ouvrier agricole. Une première étape intéressante car il faut du temps pour bien se connaître. C'est là qu'un

ancien candidat à l'installation sur cette même ferme confirme sa perception : c'est plutôt un ouvrier et quelques apports financiers qui sont recherchés.

Grégory ne veut pas prendre le risque. Après deux ans de recherche de foncier, il crée sa propre ferme avec l'achat d'1,6 hectare et d'un bâtiment, issus d'un élevage de bovins laitiers. Il repart de zéro mais conserve entier son pouvoir de décision. N'ayant pu trouver sa place dans une ferme existante, il a préféré s'installer en solo, « être son propre patron ».

**Hélène Gaudon,**  
animatrice de la Cant'Ardear

### Bien faire un Gaec, c'est aussi savoir le défaire

**Guy Bessin, producteur laitier dans la Manche, a eu deux expériences d'association en Gaec qui n'ont pas duré très longtemps. Heureusement, les moments délicats de séparation ont bien été gérés car ils n'ont pas été ignorés au moment de la création associative.**

« En 2001, dix ans après mon installation, j'ai souhaité m'associer. La ferme tournait, les emprunts étaient remboursés, j'avais envie de travailler moins et le revenu dégagé permettait de le partager. Après une annonce dans *Campagnes solidaires*, je décide de m'associer avec un producteur laitier installé sur une ferme de 10 hectares, à 40 kilomètres de chez moi. Nous partageons les mêmes valeurs sur l'agriculture paysanne et étions tous les deux en production biologique. Il abandonne sa structure et nous montons le Gaec sur ma ferme. Tout se passe bien... jusqu'en 2005, lorsque j'entre au secrétariat national de la Confédération pay-

sanne, ce qui implique deux à trois jours d'absence par semaine. Même si j'ai un remplaçant et que je travaille plus intensivement lorsque je suis là, notre fonctionnement s'en trouve perturbé. Du jour au lendemain, ou presque, il décide de quitter le Gaec. Très rapidement, je trouve un nouvel associé, un ancien stagiaire que j'avais aidé à installer. Tout va bien pendant deux ans... jusqu'au moment où je

reviens à plein temps sur la ferme, n'étant plus secrétaire national à la Confédération paysanne ! En fait, nous nous connaissons mal, n'avions pas vraiment la même vision du métier, lui n'étant pas issu du milieu agricole, étant plus jeune que moi.

La construction d'un nouveau bâtiment d'élevage a engendré des tensions très vives qui ont fait éclater le Gaec.

TU SAIS, T'ES LIBRE DE VOLER DE TES PROPRES AILES..



Du coup, pour mener cette ferme qui produit 200 000 litres de lait par an, j'ai préféré embaucher un salarié à mi-temps. C'est plus facile à gérer mais j'y perds en temps libre (une semaine de vacances l'été et non plus trois) et en partage de responsabilité. Peut-être que si l'occasion se présente, je retenterais ce type d'expérience, enrichissante humainement, qui sait ? Mais je ferais très attention à mieux connaître le candidat, ses motivations, son appréhension de l'agriculture paysanne. J'ai

aussi bien conscience qu'après vingt ans d'activité, il doit être difficile pour un nouveau venu de prendre ses marques sur la ferme. En tous cas, bien faire un Gaec, c'est aussi savoir le défaire. Veiller à ce que cela ne soit pas trop compliqué au niveau économique, juridique, humain. Un Gaec, c'est comme un mariage, c'est fragile, avec des séparations de plus en plus fréquentes. Il faut éviter la casse ! »

Propos recueillis par **Cécile Koehler**

#### De nombreuses créations mais aussi de disparitions

Nombre de Gaec	2007	2008
Gaec créés	1 274	1 909
Gaec disparus	1 026	1 764

Source : ministère de l'Agriculture

## Une association, ça se prépare

**Jean-Baptiste Solle et Alexis Esteulle s'installent en Gaec en septembre 2009, dans le Lot, après une longue phase de préparation.**

Jean-Baptiste et Alexis se rencontrent en 2003. Le premier, cotisant solidaire, cultive deux hectares de blé qu'il transforme en pain. Quant à Alexis, il a un petit troupeau de chèvres sur des terres louées. Pour ces deux jeunes, qui ne sont pas issus du milieu agricole, un même désir les tenaille : s'installer tout en s'associant pour limiter les contraintes en élevage laitier et préserver une vie de famille. Ils comprennent que dans une association bien préparée, 1+1=3, au niveau soutien, motivation, organisation du travail et énergie. Énergie qu'ils consacrent d'abord à élaborer un projet d'association en Gaec axé polyculture-élevage, tout en recherchant du foncier.

Le Guide de l'association en agriculture de Suzy Guillouet<sup>(1)</sup> devient leur livre de chevet.

« On y a passé beaucoup de temps, des soirées entières avec nos compagnes. Nous nous sommes posés des questions que nous n'aurions pas abordées tous seuls », se souvient Jean-Baptiste. Prétexte pour discuter, éclaircir, en allant bien plus loin que le seul aspect agricole...

« Dès qu'il y avait des petits changements dans le projet, on y revenait. Aujourd'hui tout le monde est plus à l'aise parce que la place de chacun est bien claire ».

Le règlement intérieur du Gaec a ainsi été rédigé au fur et à mesure. Il provient de ce travail et vient en complément indispensable de statuts types écrits par un juriste.

À noter que les banques et les administrations agricoles du Lot n'avaient

encore jamais imaginé la possibilité de créer un Gaec entre tiers hors cadre familiaux, d'où la difficulté pour Jean-Baptiste et Alexis d'obtenir l'agrément.

« Ce que nous considérons comme des atouts – installation progressive en bio, en vente directe, avec location des terres, les institutions le considèrent comme des freins », explique Alexis.

En 2008, enfin des terres à louer sont trouvées, enfin le projet se concrétise. « Même si nous n'avons encore jamais travaillé ensemble au quotidien, même si ne peut pas tout prévoir, on a essayé de poser un maximum de garde-fous. On y croit ! », s'enthousiasment les deux jeunes.

**Aude Pénét,**  
animatrice Adear du Lot

(1) Disponible sur <http://adear46.over-blog.fr/>

À noter que depuis 2005, l'Adear du Lot accompagne les personnes qui cherchent à s'associer, au travers de ce guide et de nombreuses formations, notamment avec l'Atag (voir p11).

## La nécessaire conversion

**Avant l'arrivée de son gendre dans le Gaec, Jean-Pierre Gleize élevait 350 brebis viande en bio sur 320 hectares, à Chanac, sur les Causses de Lozère. Aujourd'hui, les deux associés ont des brebis laitières bio (350 brebis, référence de 1 000 hectolitres).**

En 2002, Jean-Pierre, la cinquantaine, fait un infarctus. Hervé, son gendre, maçon et petit fils de paysan, passe du temps à la ferme pour lui donner des coups de main. L'idée d'une association germe alors dans sa tête : ce serait une bonne façon de reprendre la ferme progressivement.

Quant à Jean-Pierre, il se sent de plus en plus démotivé pour travailler seul. Il commence à réfléchir à la transmission de « son bien ».

Ses deux fils ne sont pas intéressés par une reprise. Ainsi, quand Hervé évoque le sujet, il lui suggère d'aller se for-

mer pendant un an et de continuer à réfléchir.

« Mais s'installer en brebis viande à deux, même en bio, ça ne passait pas. Nous étions obligés de changer de filière, le résultat économique en viande étant trop faible », explique Jean-Pierre. Après bien des hésitations, après avoir vu des producteurs de lait bio qui les ont confortés dans leur choix, ils décident d'orienter la production en ovin lait, même s'il faut faire de lourds investissements. Une

petite structure de collecte régionale de lait bio va assurer les débouchés.

En fait, il aura fallu six ans de cheminement et de réflexion avant qu'Hervé s'installe en janvier 2008. La première année est rude en raison du chevauchement des deux troupeaux lait et viande, et de la construction de la maison d'Hervé. Mais « maintenant, dit Jean-Pierre, je travaille presque à mi-temps (soit 37 heures...). Et quel soulagement de faire les travaux à deux ! ».

Les rôles se sont répartis « naturellement » : Hervé est

plus sur le tracteur, Jean-Pierre derrière les bêtes. Pour la traite aussi, c'est à tour de rôle.

Pour le beau-père, le plus dur a été d'apprendre à partager le travail, et aussi à se dessaisir de « son » matériel. Pas facile de reconnaître que « le jeune » se débrouille très bien tout seul même s'il fait différemment. Mais ces réticences n'ont pas été ressenties par Hervé.

Un bureau, dans lequel tous les papiers de la ferme ont été transférés, a été construit. L'un et l'autre s'y sentent chez eux. « À mon avis, ce type de lieu sur la ferme peut éviter bien des écroulements de Gaec ! », insiste Jean-Pierre.

Maintenant, sa maison n'est plus qu'un lieu de loisir. Aujourd'hui, les deux hommes sont satisfaits de leur choix, et si c'était à refaire, ils referaient pareil, mais plus tôt !

**Sarah Marsan,**  
animatrice de l'Ardear  
de Lozère



Il aura fallu six ans de cheminement et de réflexion avant que Jean-Pierre et Hervé, son gendre, s'associent.

## Le salariat comme solution

**T**ravailler en tant que salarié sur une exploitation agricole avant de s'installer en association sur cette même ferme peut présenter des avantages :

- Pour celui qui souhaite s'installer, cela permet d'acquérir une connaissance de la ferme, de son fonctionnement. Est-ce qu'elle tourne bien, présente-t-elle des opportunités d'évolution ? C'est aussi une occasion d'apprendre à se connaître, de s'imaginer comme futur associé sur cette ferme.

- Du côté du ou des paysans installés sur la ferme, embaucher une personne avec derrière la finalité de l'installer peut-être rassurant. La structure, les objectifs et les projets de chacun sont-ils compatibles ?

À noter que le passage du statut de salarié à celui d'exploitant peut rester un défi pour le jeune qui s'installe. D'un seul coup, il est amené à prendre des décisions, sa responsabilité est accrue, d'où un stress à gérer. Le soutien du paysan déjà présent, ou de celui qui laisse sa place, est d'autant plus précieux pour la réussite de l'installation en association.

Des aides existent pour le salariat sur l'exploitation agricole. Par exemple, la

MSA propose le Titre emploi simplifié agricole (TESA). Un système jugé intéressant pour ceux qui l'ont testé et très

simple administrativement : une feuille à renvoyer juste avant l'embauche, puis chaque mois, une case à cocher et le nombre d'heures travaillées à indiquer ; la paie sous forme de chèque à retirer à la MSA. La formule offre une couverture sociale de 3 mois à l'employé. Pour les chômeurs longue durée et les moins de 26 ans, une exonération de charges sociales est prévue.

Certaines régions peuvent également faciliter l'embauche de salariés sur l'exploitation. C'est le cas de la région Limousin qui propose depuis 2005 l'aide au recrutement d'un adjoint d'exploitation. Cela concerne tout exploitant agricole qui souhaite embaucher un salarié pour :

- réorganiser le travail sur l'exploitation ;
- développer une nouvelle activité ;



Photo : Georges Bartoli

Un temps de salariat sur la ferme avant sa transmission peut-être un gage de réussite de celle-ci.

- préparer la transmission de son exploitation ou accueillir un nouvel associé, en passant par une phase de salariat.

La région Limousin prend en charge 40 % du salaire brut et des charges sociales patronales pendant 2 ans. Pour être éligibles à cette aide, il faut que le salarié soit embauché en contrat à durée indéterminée, travailler au moins à mi-temps et posséder un diplôme d'un niveau équivalent au Baccalauréat professionnel ou BPREA.

Fin 2008, 46 exploitants avaient bénéficié de cette aide. 50% des bénéficiaires étaient sous forme sociétaire et dans 37 % des cas, l'emploi a été créé en vue d'une installation ou d'une association avec le salarié.

**Cécile Dussardier**

animatrice Addear Loire

## Polyvalents et avec des responsabilités précises



**Depuis cinq ans, Hervé Poupard et Ludovic Burgevin sont associés dans une ferme en production diversifiée, en Vendée. Chacun a la responsabilité de ses chantiers tout en demeurant polyvalent, telle est la clé de réussite du Gaec.**

**E**n 2002, Hervé Poupard, qui n'est pas issu du milieu agricole, reprend une ferme en production bovine récemment diversifiée avec des ateliers volailles et poules pondeuses en vente directe, qu'il développe et convertit en bio. Dès la préparation de son installation, Hervé sait qu'il veut s'associer. Il souhaite pouvoir se libérer certains week-ends et partir en vacances. Il pense à son cousin Ludovic Burgevin, fils d'agriculteur, avec qui il a eu l'occasion de tester leur entente au travail lors d'une période où ils étaient tous deux salariés sur une même ferme.

Dans un premier temps, Hervé s'installe seul et salarié pendant un an le paysan qui lui transmet la ferme, tout en tenant régulièrement Ludovic au courant de son activité. Cela permet à la fois au cédant de compléter ses points retraite, à Hervé d'être aidé sur la ferme, et à Ludovic d'honorer la fin de son contrat salarié et de réfléchir à la question.

Un an plus tard, Ludovic prend sa décision. Il préfère s'associer avec son cousin plutôt qu'intégrer le « très gros Gaec » laitier de ses parents, par choix d'un système de production plus conforme à ses valeurs. Un choix qui permet également d'éviter le possible conflit de générations.

Depuis 2004, Hervé et Ludovic travaillent ensemble et cela se passe bien, après un nécessaire temps d'adaptation d'un à deux ans, même s'ils se connaissaient très bien. « *Entre se connaître et travailler ensemble, ce n'est pas toujours pareil* », souligne Hervé. « *Il y a eu des hauts et des bas* », précise Ludovic.

Leurs facteurs de réussites ? La polyvalence des deux associés pour permettre à l'autre de partir, le partage équitable des tâches en fonction des envies et des compétences « *pour que tout le monde s'y retrouve d'un point de vue humain* », une bonne communication, et surtout, primordial, une même vision de l'agriculture.

Les risques à éviter ? « *Une association, c'est presque un mariage ! Il y a toujours un risque de routine sans remise en question.* » D'où l'importance d'une différenciation claire et formelle des tâches, d'autant plus dans un système complexe qui comportent différentes productions, des ateliers de transformation et des modes de vente en direct.

Aujourd'hui, ils n'en tirent que des conclusions positives : « *Chacun a réussi à s'épanouir dans son travail, on pense jouer pleinement notre rôle dans l'agriculture et on est fiers de ce qu'on fait !* ».

**Hélène Gaudon,**

animatrice de la Cant'Adear

## Rechercher la viabilité économique



Francis, Laurent et Romaric ont fait le choix de se diversifier en privilégiant les petites productions et la main d'œuvre plutôt que d'investir dans le matériel.

**Efficacité, partage du revenu, amélioration des conditions de travail, disponibilité pour la famille, sont les maîtres mots du Gaec du Marigot, dans l'Aveyron. Laurent Lemouzy raconte l'histoire de cette association à trois.**

Après quelques mois de salariat, je m'associe et nous décidons de passer la production en bio. Notre objectif est de nous libérer du temps : prendre un week-end sur deux et quatre semaines de congés par an. Dans un désir d'ouverture, nous lançons en 1995 une

« Je rentre dans le Gaec du Marigot en 1994. Je venais de terminer un contrat de salarié agricole en Lorraine. Ayant envie de retourner au pays, mais n'étant pas du milieu agricole, je consulte les annonces de l'ANPE de Rodez. Je tombe sur celle de Francis Enjalbert : après le départ de l'associé avec lequel il avait fondé en 1989 le Gaec en production laitière, il cherche à le remplacer.

nouvelle activité : l'accueil avec la création d'une ferme pédagogique. Tout va bien, jusqu'en 2000, début de la baisse du prix du lait de vache. Le GIE Biolait, auquel nous livrons, bat de l'aile. Le travail devient morose.

Nous décidons de nous diversifier encore, mais sans investissement, en valorisant le patrimoine existant, et en tendant vers l'autonomie de l'exploitation. Nous réhabilitons des vieilles châtaigneraies et des pommiers, nous semons du colza pour produire du tourteau et de l'huile. Mais nous craquons en terme d'organisation de travail. Devons-nous arrêter certaines activités ou rechercher un nouvel associé ? Nous choisissons la deuxième solution. Après une annonce à l'Apecita (association pour l'emploi agricole), nous rencontrons Romaric, jeune de 24 ans. Il intègre la ferme début 2008 et trouve ses marques rapidement.

Bien que polyvalent, chacun a la responsabilité d'un certain nombre de chantiers<sup>(1)</sup>. Tous les lundis matin, nous prenons un temps de discussions où nous pouvons aborder des sujets aussi bien concrets sur notre réalité quotidienne que plus philosophiques sur nos orientations, nos convictions. Globalement, nous partageons les mêmes visions du métier de paysan, cela me semble très important. Nous sommes passés à 1 week-end sur 3 de permanence tout en conservant nos 4 semaines de congés. Nous percevons chacun 1 500 euros de salaire mensuel. C'est vraiment une belle aventure humaine où trois personnes ont réussi à rendre une exploitation économiquement viable et, plus tard, facilement transmissible à un jeune. »

*Propos recueillis par  
Cécile Koehler*

*(1) Comptabilité, préparation des chantiers pommes et châtaignes pour Francis ; accueil à la ferme et vente directe pour Romaric ; gestion du troupeau (50 vaches laitières), mécanique et fabrication d'huile pour Laurent.*

## 33 ans et toujours ses paysans !

**Une remise en question permanente est nécessaire pour assouvir les envies de travailler ensemble dans la durée.**

Le Gaec de la Sauveté a été créé le 16 novembre 1966 par mon père et son frère : c'est le plus vieux de la Loire ! Je n'avais que trois ans, je suis donc tombé dedans tout petit.

J'y entre en 1986 – après quelques détours hors agriculture – avec l'objectif d'apporter une nouvelle production sur la ferme : la charcuterie paysanne. J'y arrive cinq ans après mon frère qui produit du lait livré en coopérative et des volailles écoulées chez des détaillants du département. Aujourd'hui, le Gaec est constitué de trois associés, d'une conjointe collaboratrice à quart temps et de trois

salariés à temps partiels ou occasionnels.

La production est variée : un atelier de produit fermier en vente directe, sur trois marchés et un point de vente sur place (130 porcs, 6 500 poulets, 100 chapons, 50 poulardes, 1 200 pintades, 500 poules pondeuses) et un atelier laitier (300 000 litres de quotas livrés en laiterie).

Pour le travail, nous sommes assez spécialisés : un associé sur les vaches laitières, un autre sur les porcs et les volailles, le troisième a plutôt en charge la transformation. Une discussion permanente sur les choix stratégiques et les investissements est nécessaire. On se réunit tous les lundis matin chez celui qui a assuré la permanence le dimanche (chaque associé a deux dimanches sur trois de repos et prend

seize jours de vacances annuelles, avec une semaine plus calme en fin d'année).

Mes deux associés ne sont pas à la Conf', mais après avoir réalisé le diagnostic « Agriculture paysanne », des évolutions importantes ont vu le jour : désintensification de la production de volailles, suivi des porcs et volailles par homéopathie, vente directe, alimentation sans OGM...

Ces décisions prises d'un commun accord pour le bon devenir de la ferme ont fait de nos différences un atout, chacun respectant l'autre. Une remise en question permanente est nécessaire pour assouvir nos envies de travailler ensemble. Amener la ferme vers une plus grande autonomie prend une part importante dans nos réflexions actuelles.

**Thierry Pallanche,**  
*paysan dans la Loire*

## Globalité

**Si elle fonctionne bien, l'association peut être comparée à une symbiose dans laquelle tout le monde est gagnant. Elle peut être ainsi une vraie mise en œuvre de nos principes d'agriculture paysanne, autour de la solidarité, de l'entraide, à la fois au niveau social, technique et économique.**

L'association est un moyen d'installer et de travailler plus aisément en agriculture. Cela permet de partager les problèmes, les besoins financiers. L'installation en est d'autant moins lourde et agaçante.

Mais ces nombreux intérêts ne doivent pas cacher les difficultés. Une installation, même entre amis, même entre conjoints, demande une bonne préparation. Dans les exploitations familiales, les conflits existent aussi mais sont généralement larvés, et ce sont souvent les femmes qui trinquent. J'ai vu des projets qui ont duré moins d'un an parce que lorsqu'on travaille ensemble, les vrais caractères se révèlent et être amis de vacances ou d'école ne suffit pas. Un projet collectif, même à partir de deux, se mûrit, cela prend du temps.

L'association est une mise en œuvre de nos principes d'agriculture paysanne, autour de la solidarité, de l'entraide, à la fois au niveau social, technique et économique. C'est la complémentarité des productions (par exemple une production fromagère et un atelier porcs pour valoriser le petit lait), des compétences (administratives, techniques, organisationnelles...). Ce sont aussi des atouts financiers : il est beaucoup moins lourd financièrement de s'installer en association puisque les investissements sont partagés, le foncier aussi ; une fois l'installation faite et la ferme en route, un problème de trésorerie peut aussi être résolu avec son associé...

Si elle fonctionne bien, l'association peut être comparée à une symbiose dans laquelle tout le monde est gagnant. J'ai besoin des autres et les autres ont besoin de moi ; chacun a sa place à tenir, la personnalité et les activités de chacun sont complémentaires.

Les sociétés agricoles sont la première échelle d'application de ces valeurs. Au-delà, nous pouvons étendre ces principes en associant les consommateurs, par la vente directe ou d'autres circuits courts,

en associant des activités culturelles ou sociales à l'activité de production<sup>(2)</sup>, en développant l'entraide entre voisins, agriculteurs ou non (foin, désherbage, garde des animaux, faire le bois, ...), en coopérant avec les artisans et entreprises locales (transformation du blé en pain par le boulanger, rénovation et entretien de bâtiments par les artisans locaux, aidés par les jeunes en réinsertion, )...

Ce sont autant de moyens de relocaliser l'économie, de recréer une cohérence globale dans notre territoire, de redonner un sens à nos activités. Et puis cette coopération locale permet de vivre (en développant ses débouchés) et de faire vivre ses voisins, donc d'attirer ou de maintenir des habitants sur le village et d'être moins isolé. « Des voisins plutôt que des hectares ! » : c'est ça l'avenir !

L'intérêt de ce fonctionnement est bien plus net en montagne où les territoires se dépeuplent, où le climat et la vie sont plus difficiles, et où la nécessité de l'entraide est plus évidente.

Pour moi, l'une des facettes principales de l'agriculture paysanne, c'est cette vision globale qui n'isole pas la ferme comme unité technico-économique, mais qui l'associe à son environnement naturel, humain, et donc forcément aux activités économiques locales.

Les structures départementales et régionales de la Confédération paysanne travaillent avec les Adept<sup>(3)</sup> à développer cette approche de l'agriculture et de la société, au travers de formations sur l'agriculture paysanne, l'aide



Simon Carraz : « Installé depuis huit ans avec ma compagne sur une activité alliant le social et l'agricole, j'ai mûri mon projet pendant plus de dix ans. Il a souvent évolué et changé, notamment avec l'arrivée de ma compagne dans mon projet de vie et dans mon projet professionnel qui sont très étroitement liés. »

à la mise en place de circuits courts, les luttes pour des politiques permettant de favoriser l'entraide et la solidarité, au lieu de favoriser la concurrence (notamment sur le foncier) et l'individualisme.

C'est pour cela que je m'investis comme je peux dans le syndicat et les associations pour l'emploi agricole et rural, mais aussi au sein de Nature et Progrès ou de la Nef<sup>(4)</sup>. C'est un ensemble. L'important, pour moi, est la compréhension de cette globalité. Il y a encore plein de choses à inventer pour construire d'autres mondes possibles. Il faut de la volonté et de la persévérance. Nous sommes heureusement nombreux à en avoir.

**Simon Carraz,**

*paysan en Lozère, trésorier de la Fédération des associations pour l'emploi agricole et rural (Fadear)*

(1) Gaec, EARL, SCEA, ...

(2) Cf. par exemple CS n°241 et son dossier « Polyculture paysanne ».

(3) Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural - [www.fadear.org](http://www.fadear.org)

(4) Nature et Progrès, fédération internationale d'agriculture bio : [www.natureetprogres.org](http://www.natureetprogres.org)

La Nef, coopérative de finances solidaires : [www.lanef.com](http://www.lanef.com)